

## Enseignements complémentaires 4<sup>ème</sup>

Le collège Jules Ferry propose plusieurs options facultatives en classe de 4<sup>ème</sup>. Votre enfant peut s'inscrire simultanément aux options LCA, LCE et chorale.

- **Option LCE « Langues et Cultures Européennes » \***

L'enseignement LCE s'adresse à des élèves intéressés par les langues vivantes et leur culture. Il s'agit d'un enseignement **facultatif**. Son horaire est d'**une heure par semaine**. Les élèves s'inscrivent à cette option pour une année. Un document d'inscription ou de réinscription est distribué chaque année. Les élèves peuvent demander à se réinscrire en LCE pour une année supplémentaire ou décider de ne pas poursuivre cette option. Il est tout à fait possible pour un élève n'ayant, par exemple, pas suivi l'option LCE en 5<sup>ème</sup> de demander à s'inscrire à l'option en 4<sup>ème</sup>. Le collège propose cet enseignement en **allemand, anglais** et **espagnol** pour les élèves de 4<sup>ème</sup>. Les élèves ne peuvent suivre l'option LCE que dans une des langues qu'ils étudient au collège.

Il vous est demandé d'émettre des préférences concernant la langue choisie sur la page de garde du dossier d'inscription. Votre enfant doit être volontaire pour suivre l'option.

**Nous ne pourrons pas ouvrir plus d'une classe par langue en LCE.** Toutes les demandes ne pourront peut-être pas être satisfaites. Un avis sera donc donné par les professeurs de votre enfant en fin d'année, qui se basera sur la motivation et l'intérêt dont fait preuve l'élève souhaitant intégrer l'option. L'inscription ne sera officielle qu'à la rentrée scolaire.

*\* Sous réserve du nombre d'inscrit et de la possibilité pour le collège d'ouvrir cet enseignement sur ce niveau. Les validations d'inscription vous seront transmises à la rentrée*

- **Option LCA « Langues et Cultures de l'Antiquité »**

L'enseignement LCA (option latin) s'adresse aux élèves de 4<sup>ème</sup> curieux de découvrir la langue latine et la culture romaine. Son horaire est de **deux heures par semaine**. Les élèves qui s'inscrivent s'engagent à suivre cette option jusqu'en fin de 3<sup>ème</sup>.

- **Option chorale**

L'option chorale a vocation à favoriser le développement de la sensibilité et de l'écoute mutuelle ainsi que l'ouverture culturelle à travers un projet artistique collectif. Les élèves abordent un répertoire varié dans la pratique vocale et l'apprentissage de chants accompagnés de percussions corporelles. Aucun niveau musical n'est requis, la participation des élèves à l'option chorale repose sur leur motivation et leur engagement. Cette option est organisée au sein du collège sur le temps scolaire, dans une durée supplémentaire d'**une heure par semaine**. Elle donnera lieu à plusieurs représentations au cours de l'année scolaire. Les élèves ont la possibilité d'arrêter cette option à la fin de l'année de 4<sup>ème</sup>.

Toutes les demandes ne pourront peut-être pas être satisfaites. Un avis sera donc donné par les professeurs de votre enfant en fin d'année, qui se basera sur la motivation et l'intérêt dont fait preuve l'élève souhaitant intégrer l'option. L'inscription ne sera officielle qu'à la rentrée scolaire

- **Option natation**

Participation à 1h de natation de 16h à 17h à la piscine de Sainte Geneviève des Bois, 1 ou 2 fois par semaine. L'élève doit savoir nager et doit **se rendre par ses propres moyens à la piscine.**

**Le choix de l'option s'effectue sur la page de garde du dossier de réinscription.**